

2.7 Salaires

Bien que plus diplômés, les salariés récemment entrés sur le marché du travail sont globalement moins bien rémunérés que leurs aînés. En 2016, les jeunes salariés sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale perçoivent un **salaire net médian** mensuel (tous temps de travail confondus) de 1 390 euros, contre 1 730 euros pour les salariés qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans.

Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, le salaire varie beaucoup selon le niveau de diplôme. En 2016, parmi les jeunes salariés sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale, les diplômés du supérieur perçoivent un salaire net médian de 1 370 euros après des études courtes et de 1 800 euros après des études longues ; c'est davantage que pour les titulaires d'un baccalauréat (1 200 euros) ou d'un CAP-BEP (1 230 euros). Les caractéristiques des emplois (professions, secteurs d'activité) expliquent en partie ces écarts de salaires : les diplômés du supérieur accèdent en majorité à des emplois de cadres ou de professions intermédiaires, alors que les jeunes sortants diplômés du secondaire occupent plus souvent des postes moins qualifiés. Une autre partie des écarts de salaires provient de la fréquence des emplois à temps partiel, qui représentent 27 % des emplois parmi les jeunes sortants titulaires d'un baccalauréat ou d'un CAP-BEP contre 12 % parmi ceux qui sont diplômés du supérieur.

Le salaire des diplômés de l'enseignement supérieur, comme celui des titulaires du baccalauréat, augmente nettement avec l'ancienneté sur le marché du travail. Les diplômés de l'enseignement supérieur long qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans ont ainsi un salaire net médian de 42 % supérieur à celui des personnes de même niveau

de diplôme, mais ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans. L'écart est porté à 50 % parmi les diplômés du supérieur court, alors qu'il est de 27 % chez les titulaires de CAP-BEP.

En 2016, quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Cet écart augmente avec l'ancienneté sur le marché du travail. Ainsi, parmi les jeunes sortis récemment de formation initiale, le salaire médian des femmes s'élève à 1 330 euros alors que celui des hommes atteint 1 410 euros, soit 6 % de plus. Parmi les générations ayant terminé leurs études depuis plus de 10 ans, cet écart est de 27 %. La plus forte fréquence du temps partiel chez les femmes explique en partie ces écarts : si l'on se restreint aux emplois à temps plein, les différences de salaire sont réduites. En particulier, le salaire net médian des femmes et des hommes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale est le même lorsqu'ils travaillent à temps complet (1 500 euros).

En lien avec la hausse du niveau de formation, le salaire médian des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans s'est, en euros constants, globalement accru depuis 1990, principalement à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ; il a par la suite peu varié. Les évolutions sont contrastées selon le niveau de diplôme. Le salaire médian des jeunes sortants diplômés du supérieur a globalement reculé depuis 1990, notamment pour les plus diplômés. Pour les titulaires de CAP-BEP, les salaires, souvent plus faibles que ceux des autres salariés diplômés, ont globalement progressé, bénéficiant notamment des revalorisations du Smic. ■

Définitions

Salaire net médian : salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit ici du salaire mensuel net de cotisations sociales, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur emploi principal.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Salaire mensuel net médian en 2016 tous temps de travail confondus selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

	Ensemble	Sexe		Diplôme				
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	1 390	1 330	1 410	1 800	1 370	1 200	1 230	n.s.
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	1 560	1 470	1 670	2 010	1 640	1 360	1 370	1 200
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	1 730	1 530	1 950	2 550	2 050	1 680	1 560	1 400
Ensemble	1 680	1 500	1 840	2 300	1 900	1 550	1 500	1 360

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, salariés tous temps de travail confondus sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.
Lecture : en 2016, le salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans est de 1 800 euros.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Salaire mensuel net médian en 2016 des salariés à temps complet selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

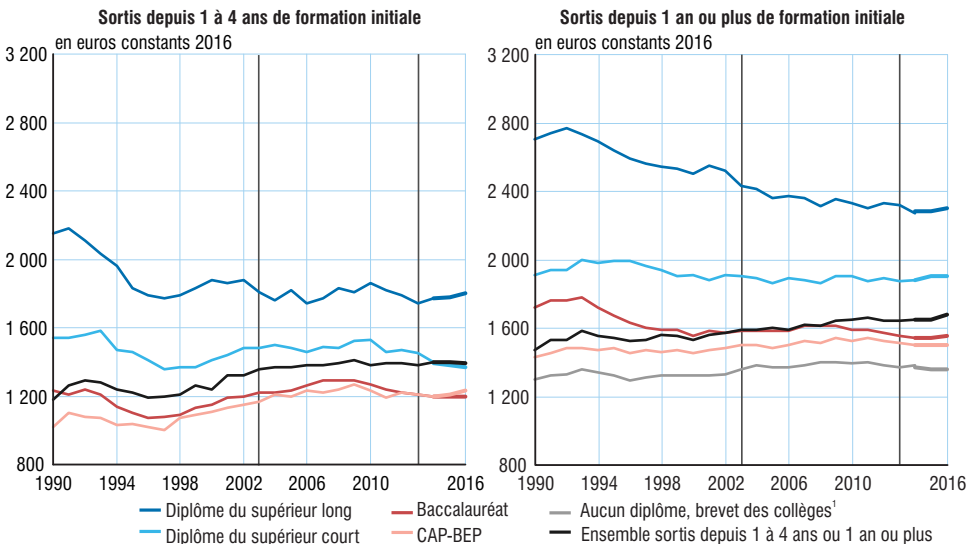
en euros

	Ensemble	Sexe		Diplôme				
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	1 500	1 500	1 500	1 860	1 400	1 300	1 300	n.s.
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	1 660	1 600	1 700	2 120	1 700	1 450	1 420	1 300
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	1 880	1 730	2 000	2 730	2 170	1 800	1 660	1 530
Ensemble	1 800	1 700	1 900	2 400	2 000	1 670	1 600	1 500

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, salariés à temps complet sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

3. Évolution du salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus selon le diplôme entre 1990 et 2016



1. Données non significatives pour les jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale titulaires au plus du brevet des collèges.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, salariés tous temps de travail confondus sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Note : changement de série en 2003 et 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi.